

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21128 - 78ÈME ANNÉE

L'égalité avec les ressortissants des lointaines Union européenne et Ukraine doit s'appliquer

53 réfugiés du Sri-Lanka doivent être les bienvenus à La Réunion

Ce 24 décembre, 53 réfugiés du Sri Lanka ont à peine posé le pied à La Réunion que des Réunionnais demandent leur expulsion. C'est une prise de position indigne d'un descendant d'immigré. Souhaitons donc que les Réunionnais soutiennent le droit des réfugiés du Sri Lanka à venir à La Réunion pour chercher une vie meilleure. Ce droit est d'ailleurs acquis pour n'importe quel ressortissant de l'Union européenne qui peut entrer à La Réunion sans avoir besoin d'un visa. Cette facilité est étendue aux Ukrainiens qui sont automatiquement régularisés à leur entrée dans l'UE. C'est une question d'égalité qui doit donc s'appliquer.

Un bateau transportant 53 réfugiés en provenance du Sri Lanka est arrivé ce 24 décembre vers 18 heures à La Réunion. Ils ont été « pris en charge par les services de l'État pour leur bilan sanitaire et leur placement en zone d'attente », indique un communiqué de la Préfecture de La Réunion publié ce 24 décembre. Ce communiqué précise que ces réfugiés « feront ensuite l'objet d'entretiens avec l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) pour statuer sur leur admission au séjour ».



aux peuples de l'océan Indien. D'ailleurs, aucun Réunionnais ne risque l'expulsion quand il se rend à Madagascar, à Maurice ou aux Comores.

Une question d'égalité

Ils risquent d'être expulsés

Cela signifie que ces réfugiés sont retenus sous surveillance policière, et il n'est même pas sûr qu'ils puissent rester à La Réunion. Ils risquent d'être renvoyés dans le pays qu'ils fuient.

Si ces 53 personnes ont décidé de tout quitter pour traverser l'océan Indien à la recherche d'un pays d'accueil, c'est qu'elles ont toutes de bonnes raisons. Mais ce point de vue n'est pas partagé par les autorités compétentes en matière d'immigration à La Réunion. Plus grave, des Réunionnais soutiennent déjà leur expulsion. Manifestement, ces Réunionnais ont oublié que l'hospitalité est une valeur commune

Souhaitons donc que les Réunionnais soutiennent le droit des réfugiés du Sri Lanka à venir à La Réunion pour chercher une vie meilleure. Ce droit est d'ailleurs acquis pour n'importe quel ressortissant de l'Union européenne qui peut entrer à La Réunion sans avoir besoin d'un visa. Cette facilité est étendue aux Ukrainiens qui sont automatiquement régularisés à leur entrée dans l'UE. C'est une question d'égalité qui doit donc s'appliquer.

M.M.

Section PCR de Saint-André : hommage à Jean-Paul Ciret

Salut Jean-Paul nous ne t'oublions pas

Le 24 décembre de l'année dernière, à quelques heures du réveillon, notre camarade Jean-Paul Ciret nous quittait tragiquement. Sa brutale disparition a été un choc pour le PCR dont il était membre et particulièrement pour la Section de Saint-André où il était apprécié et militait depuis toujours.

En souvenir des liens d'amitié et de fraternité très forts que Jean-Paul Ciret entretenait avec l'ensemble des camarades de Saint-André, une délégation de notre Section, conduite par Jacky The-Seng, s'est rendue sur sa tombe, au cimetière de Champ-Borne ce samedi 24, pour un moment de recueillement empreint d'émotion accentuée par la présence des enfants de Jean-Paul, Viviane, Pascale et Colette, par ailleurs très touchés par le geste des camarades de Saint-André qu'elles ont sincèrement remerciés.

Ce moment de recueillement a été l'occasion — en plus des émotions — de partager quelques anecdotes et souvenirs parfois amusants que les uns et les autres ont gardé de Jean-Paul Ciret.

Salut Camarade. Nous ne t'oublions pas.

Paul Dennemont



Des représentants de la Section PCR de Saint-André étaient aux côtés de membres de la famille de Jean-Paul Ciret pour un émouvant hommage à notre regretté camarade.



Jean-Paul Ciret nous a quittés brutalement le 24 décembre 2022.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Stratégie Nationale du Développement Rizicole

Riz à Madagascar : autosuffisance en 2024, exportation possible vers La Réunion en 2030

Un article de l'Agence Taratra rend compte de l'adoption de la 3e phase de la Stratégie Nationale du Développement Rizicole à Madagascar. Les objectifs sont les suivants : autosuffisance en 2024, production excédentaire en 2027 et grenier à riz en 2030 pour exporter vers La Réunion, Maurice, les Comores ou les Seychelles. Cette stratégie est pilotée par le ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, en partenariat avec Africa Rice, la Coordination Africaine du développement agricole, la Banque mondiale, le FISA, l'AFD et l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA).

« Les stratégies devant conduire à l'atteinte de ce grand défi, aspiré par Madagascar depuis les années 90, ont pris forme à travers la 3e phase de la Stratégie Nationale du Développement Rizicole (SNDR III) qui est en cours de validation par des acteurs multipartites ce 22 décembre 2022.

Selon l'agenda présenté au cours d'un atelier, l'atteinte proprement dite de l'autosuffisance alimentaire serait prévue en 2024. Le ministère de l'Agriculture et de l'Élevage qui a été chargé de piloter les actions, s'est vu offrir la contribution, le partenariat et le soutien des acteurs internationaux, à l'instar de l'Africa Rice et de la Coordination Africaine du développement agricole (CARD) mais également les appuis d'une batterie de partenaires financiers comme la Banque mondiale, le FIDA, l'AFD, une longue liste complétée par le soutien technique du JICA.

La SNDR III vise au-delà de l'autosuffisance alimentaire une vision plus lointaine. Il a été inscrit qu'en 2027 Madagascar aspirerait déjà à dégager une production rizicole excédentaire et sera capable d'en exporter. L'optimisme a été également poussé encore plus loin ; Madagascar deviendrait en 2030 un grenier à riz capable de fournir les pays de la sous-région en riz.

Selon l'agenda du SNDR III, la production de 6 millions de tonnes de paddy pourrait être réalisée en 2024. Entre 2025 et 2027, un peu moins de 8 millions de tonnes devraient être atteintes.

Plan de mises en œuvre réaliste et réalisable

Le plan de mise en œuvre, définie par les acteurs multipartites qui ont élaboré le SNDR III, comporte trois axes stratégiques pour concrétiser la vision. Si l'augmentation de la production constitue la base, elle se fonde sur l'augmentation des superficies à cultiver.

Selon les dernières données constituées en cette année 2022, la superficie irriguée serait actuellement de 1.250.000 hectares avec une production annuelle de 4,2 millions de paddy.

D'ici 2030, la surface irriguée devrait atteindre 1,6 million d'hectares. Pour ce faire, le MINAE prévoit de réhabiliter 1027 barrages d'irrigation déjà existante et d'en construire 203 nouveaux.

En parallèle, les actions d'augmentation de la production semencière et d'intrants seront renforcées, passant de 2.500 tonnes en 2022 à 5.000 tonnes en 2024 et 11.763 de tonnes en 2030. La pratique d'une exploitation soutenue par la mécanisation serait sensibilisée auprès des organisations paysannes. Les pertes post-récoltes seront réduites à 10 % si elles enregistrent actuellement un taux de 15 % du volume total de la production.

Les encadrements techniques se verront par ailleurs renforcer disposant d'un ratio de 1 agent technique d'encadrement pour 25 paysans.

Défis colossaux face au contexte et situation actuelle

Actuellement, Madagascar dispose de 16 pôles rizicoles. Sur les 23 régions, 14 sont encore déficitaires en matière de production alors que les 9 autres en situation excédentaire. En substance, les régions situées dans l'Ouest et dans le Moyen Ouest (Menabe, Boeny, Melaky, Itasy) sont en état excédentaire. La région SOFIA, SAVA, Analanjorofo et Alaotra Mangoro figure également dans cette catégorie.

D'Analamanga à Vakinankaratra avec l'intégralité des régions du Sud et du Sud-Est, sont par contre en situation de déficit de production rizicole selon la cartographie présentée. Il a été convenu qu'une coordination multipartite serait requise pour l'atteinte d'un tel défi.

Suivez les actualités sur www.depeche-taratra.mg

Oté

Shagoss :

Kan Listoir i aksélèr d'in kou san prévni.

In léspoir sèryé pou gingn rotourn shé zot...

Mézami, néna si tèlman lontan bann Group Réfijyé Chagos i lite pou gingn rotourn shé zot dann l'archipèl denéssans. Néna talèr sinkantan zot lé indézirab shé zot alé oir sak i règn an mètr zot i okipe a-tor lo tériroir shagossien... Néna kék somenn Olivier Bancoult lété avèk son bande soutien rényoné, pou nou rogarde ansanm in film téi parl Rita Bancoult, manman Olivier, sanm pou mwinn sak la pran la responsabilité vanjé pou lo rotour.

La lite-la lété difissil malgré zot néna rézon san pour san, malgré bande grande puissans téi pass zot tan pou viol lo droi internassyonal é zot l'avé tor san pour san mé malgré sa bande tribinal téi arète pad one azot rézon.

Opliss lo tan téi pass, opliss bande shagossien lété dann la dézilizyon, opliss mi pans in fraz moin la lir kékpar é i di konmsa : « Lo bi sé d'done azot la frouss par kou d'léspoir » é mi pans sé konmsa mèm bande zanglé i fé dopi sinkantan an léssan azot espère zot rotour. A kou d'léspoir, a kou dézilizyon, a kou d'léspoir ankòr é a kou d'dézilizyon ziskatan zot i pèrde léspoir définitivman.

Sa i rapèl amwin l'ané 2016 kan gouvèrnman bande zanglé la lèss bande shagossien kroir zot i alé rotourn shé zot pou finalman dékouraz banna an déssidan téi falé pa konte rotourn shé zot... a bien oir in lérèr san pour san kan ni koné sak la s'pass aprésa dovan la kour internassyonal la Haye épi ankòr dovan l'Onu. Mé listoir té apré akséléré, Royaume uni plizanpliss izolé, la rène mor épi in roi san prestij é san l'otorité, troi gouvèrnman inn apré l'ote dann in mèm ané épi finalman lintanssion assiz a la tab négossyassion avèk gouvèrnman morissien.

So kou issi avèk in vré léspoir pou bande shagossien, sak i vé, rotourn viv dann zot péi épi rokonstrui zot archipèl.

A bon antandèr, salu !

NB Mézami lundì 9 zanvier Philippe sands i vien fé in gran konfèrans dann l'inivèrsité La Rényon — Sindni... é zinvité d'onèr sar la avèk li : Olivier Bancoult réspnasab bande shagossien an lite, épi Lisbye Elizé gran témoin dann tribinal la Haye épi sitoiyène d'onèr la vil de Lyon.

Justin